



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

04/11/2019

Dossier complet le :

04/11/2019

N° d'enregistrement :

2019-9117

1. Intitulé du projet

Réalisation d'un forage pour capter la nappe de l'Oligocène à Lacanau-de-Mios (Mios) pour la production de bière

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Brasserie MIRA

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

REY Aurélien - BELLEC Jacques

RCS / SIRET

8 1 9 | 4 9 7 | 9 4 2 | 0 0 0 2 | 2

Forme juridique

SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
27. a	Forage de 200 m de profondeur à la nappe de l'Oligocène dans la zone littorale classée non-déficitaire mais en ZRE (cote à Mios : -45 mGF Arrêté Préfectoral du 28/02/2005) Soumis à autorisation au titre de l'article R214.1 (1.3.1.0) du fait que le débit attendu est de 50 m ³ /h et que l'ouvrage est en ZRE Soumis à autorisation au titre du Code de la Santé Publique (R 1321-6 et suivants)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le forage est prévu à une profondeur de 200 m pour capter la nappe de l'Oligocène avec un diamètre de l'ordre de 200 mm, sur une parcelle située en bordure d'autoroute en zone d'activité de Lacanau-de-Mios (commune de Mios).

Le forage sera situé dans un secteur éloigné de plus d'un kilomètre d'autres ouvrages destinés à la consommation humaine.

4.2 Objectifs du projet

Le forage sera destiné à la production de bière en complément de la production actuelle MIRA à La Teste-de-Buch.

L'objectif en terme de débit est de : 50 m³/h, 500 m³/jour, 150 000 m³/an.

L'objectif en terme de production de bière est de 10 Mm³/an.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le chantier du forage est prévu sur une durée de 4 mois. Le forage sera positionné en respectant les distances réglementaires par rapport à l'environnement. La plateforme notamment accueillera la foreuse et un bassin de rétention des eaux et boues d'exhaure. Toutes les précautions seront prises pour éliminer tous risques de contamination du milieu (sol, nappe superficielle, eaux superficielles) et préjudices sur l'environnement : bruit, poussière.

L'avancement du forage sera suivi par un géologue et hydrogéologue de manière à disposer d'une coupe géologique précise des niveaux traversés.

L'équipement du forage sera conçu de manière à respecter la loi sur l'eau en isolant notamment la nappe profonde des nappes plus superficielles (Miocène, Pli-Quaternaire).

Des essais seront réalisés dans l'ouvrage : pompage d'essai par paliers et longue durée (72 h) de manière à avoir la courbe caractéristique de l'ouvrage et l'impact des prélèvements sur le milieu et ouvrage environnant, diagraphie (Gamma Ray et résistivité), caméra, micromoulinet (niveaux productifs). Le dispositif de rejet des eaux pour les pompages sera réalisé en accord avec les gestionnaires locaux (réseaux existants, cours d'eau).

Des analyses des eaux seront réalisées en accord notamment avec le Code de la Santé. Un avis d'hydrogéologue agréé sera joint au dossier de demande d'autorisation.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le forage fera l'objet d'un périmètre immédiat clôturé et d'un suivi (niveau, qualité...) en fonction des recommandations de l'hydrogéologue agréé, de l'ARS et de la DDTM 33. L'aménagement de la tête de l'ouvrage sera conforme à la réglementation notamment réalisation d'une dalle de ciment de 3 m² et protection de la tête par un capot maintenu fermé.

Il desservira directement une unité de production de bière et un réseau interne au site, avec stockage éventuel d'eau et traitement (à priori chloration). Ce réseau lié au forage sera indépendant du réseau AEP collectif de manière à éviter tous mélanges d'eaux. Toutes dispositions seront prises aussi pour utiliser les eaux du forage à bon escient sans gaspillage d'eaux.

Un suivi sera instauré en terme quantitatif comme qualitatif : relevé mensuel des volumes prélevés, à minima sondes pour suivi en continu des niveaux, conductivité, température. Relevé annuel des niveaux statiques pour transmission aux services de l'Etat, analyse annuelle pour vérifier la non dérive de la qualité des eaux, venant en plus du suivi sanitaire réglementaire.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Soumis à autorisation au titre de l'article R214.1 (1.3.1.0) du fait que le débit attendu est de 50 m³/h et que l'ouvrage est en ZRE

Soumis à autorisation au titre du Code de la Santé Publique (R 1321-6 et suivants)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
profondeur environ :	200 m
diamètre pour la chambre de pompage :	200 mm
équipement en acier inoxydable alimentaire, cimentation à l'extrados sous pression	
Périmètre immédiat autour du forage de 400 m ² .	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Parcelle A1957 du cadastre de Mios,
ZAC de Lacanau-de-Mios
Xlamb93 : 395763
Ylamb93 : 6401900

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VALLEES DE L'EYRE, DE LA GRANDE ET DE LA PETITE LEYRE (en partie)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mios
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Landes de Gascogne
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vallées de la Grande et de la Petite Leyre, 200 m
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eau pour la consommation humaine, nappe captive de l'Oligocène, à hauteur de 50 m3/h
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impact local sur la nappe
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement profond sans incidence sur la surface
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement profond sans incidence sur la surface

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejet dans le réseau d'assainissement : lavage des cuves....
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejet dans le réseau d'assainissement : lavage des cuves....
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'incidence sur la nappe de l'Oligocène captive devrait être faible dans la mesure où 1) la nappe n'est pas considérée là comme déficitaire et peut supporter une augmentation des prélèvements, 2) les prélèvements sont modérés et sans impact sur des zones sensibles en surface ou sur les captages alentours.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

LA TESTE DE BUCH

le, 04/11/2019

Signature

Bon pour accord
Arrieta REY


BRASSERIE MIRA SARL
180 avenue de l'Europe
33260 LA TESTE DE BUCH
SARL au capital de 350 000 Euros
819 497 943 R.C.S Bordeaux

iquant sur le cadre ci-dessus

Localisation du forage sur parcellaire et photographie aérienne



Localisation du forage par rapport à la zone NATURA2000 (Directive Habitat)

